

# MÉMOIRE

DE LA

# FPPQ

## MANDAT CONFIE AU BAPE

- Etablir le cadre de développement durable de la production porcine en tenant compte des aspects économiques sociaux et environnementaux
- Proposer un ou des modèles de production favorisant une cohabitation harmonieuse des activités en considérant les conditions propices à la production porcine dans le respect de l'environnement

## DÉMARCHE DE LA COMMISSION

### AUDIENCES:

1<sup>re</sup> étape:  
du 22 septembre au 13 novembre  
Séances thématiques

2<sup>e</sup> étape:  
du 25 novembre au 6 février  
Tournée d'information

Analyse de ces 2 étapes:

## DÉMARCHE DE LA COMMISSION

Intervenants:	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape
Coalitions et citoyens:	62,00%	28,40%
Producteurs:	22,00%	49,10%
Sujets:		
Politiques, lois et règlements	20,40%	25,00%
Economie	19,60%	14,00%
Environnement	16,40%	26,00%
Modes et modalités de production	15,00%	16,70%
Social et dév. durable	14,10%	9,20%
Santé	10,50%	6,20%

## DÉMARCHE DE LA FÉDÉRATION

- Revue de presse sur une base de donnée
- Veille des audiences :
  - Les préoccupations des citoyens et des producteurs
  - La compréhension des commissaires de la production porcine

## DÉMARCHE DE LA FÉDÉRATION

- Journées de réflexion avec les élus de la FPPQ:
  - Le Conseil d'administration
  - Le Comité des naisseurs
  - Le Comité des finisseurs

## DÉMARCHE DE LA FÉDÉRATION

Les journées de réflexion ont permis de:

- > Faire des constats
- > Dégager les enjeux
- > Élaborer des pistes de solution

## DÉMARCHE DE LA FÉDÉRATION

- Journée de réflexion du 25 octobre
  - > Évaluation des forces et des faiblesses  
des modèles de production,  
des outils de mise en marché,  
du plan agroenvironnemental,  
du programme AQC.

## DÉMARCHE DE LA FÉDÉRATION

- Journée de réflexion du 11 décembre
  - Enjeux et préoccupations

Enjeux économiques

Préoccupations des producteurs et des citoyens

Enjeux environnementaux

Préoccupations des producteurs et des citoyens

Enjeux sociaux

Préoccupations des producteurs et des citoyens

## DÉMARCHE DE LA FÉDÉRATION

- Journée de réflexion du 23 janvier
  - Pour chacun des enjeux et en tenant compte des préoccupations de part et d'autre:
    - Fixer les objectifs
    - Rechercher des pistes de solution

## PLAN DU MÉMOIRE

- Portrait de la production porcine et son évolution
  - Historique du développement de la production
  - Contexte mondial et dynamique du marché
  - Actions mises en place par les producteurs de porcs:
    - Mise en marché collective
    - Plan agroenvironnemental
    - Programme AOC

## PLAN DU MÉMOIRE

- Analyse de la situation:
  - Les grands enjeux
  - Les préoccupations des producteurs
  - Les préoccupations de la société
- Vision d'avenir (les objectifs):

## PLAN DU MÉMOIRE (suite)

- Propositions et recommandations  
(partie la plus importante du mémoire)
  - Le plan d'action pour le développement durable de la production porcine
  - Les conditions de développement durable

## DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Selon l'OMC:
  - Développement respectueux de l'environnement
  - Économiquement rentable
  - Socialement acceptable

## LES GRANDS ENJEUX

- > Les enjeux économiques
  - Développement du secteur
  - Compétitivité du secteur
- > Les enjeux environnementaux
  - Qualité de la vie rurale
  - Protection de l'environnement
- > Les enjeux sociaux
  - Partage du territoire
  - Cohabitation

## ASSEMBLÉES DE CONSULTATION

- > Assemblée semi-annuelle de la Fédération
  - Consultation des délégués
- > Assemblées générales des syndicats



## DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

### PRÉOCCUPATIONS DES PRODUCTEURS

- productions rentables
- Le maintien des joints de mise en marché actuels
- Un support de l'état dans une vision du maintien d'un rapport 40-60 (Intégrés/Indépendants)
- production selon des règles bien établies
- Un modèle viable qui assure le panier d'épicerie au plus bas prix possible et assure aux producteurs un revenu équivalent au reste de la société

## DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

### PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS

- la tendance aux mega porcheries
- La croissance et la concentration des élevages
- Le maintien des fermes familiales
- Une diminution des redevances régionales lors d'établissement de grandes unités

## DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

### OBJECTIFS

- Adopter un modèle de développement durable du secteur porcin qui répondra aux nouvelles préoccupations de la société québécoise.
- Mettre en place des moyens qui permettront au secteur porcin de maintenir l'équilibre du rapport 40-60 (intégrés/indépendants) et de favoriser la relève, tout en permettant au secteur de continuer à se développer.

## DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

### • Recommandations:

- > **La croissance du secteur devrait suivre la croissance des marchés, nous visons à conserver notre part de marché mondial soit 0,5% de la production mondiale**

- pour assurer un dynamisme
- tout en respectant l'environnement

### > **La Fédération:**

- prône le modèle naisseur-finisser ou le maillage de producteurs naisseurs et de producteurs finisseurs,
- prône le maintien de la mise en marché collective
- assure à la relève des services-conseil équivalents à ceux offerts par les fournisseurs d'intrants et un accès à du capital de risque via La Financière agricole du Québec

## DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

### • RECOMMANDATIONS:

- La taille des sites doit assurer aux producteurs indépendants une rentabilité.

Aujourd'hui celle-ci se situe entre 500 et 600 u.a. mais la compétition des autres provinces et la concentration du marché de distribution pourrait modifier ces données.

Nous sommes d'avis qu'il y a une distance minimale à respecter entre les sites, d'au moins 1 km.

## COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR

### PRÉOCCUPATIONS DES PRODUCTEURS

• Une prise en compte environnementale qui est assumée par l'État pour nous permettre de demeurer compétitifs sur les marchés internationaux.

• Les aides financières doivent être versées via l'OMC.

• La surévaluation du prix des terres et les obstacles à l'investissement.

## COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR

### PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS

- L'analyse des impacts économiques ne tient pas compte des coûts sociaux et environnementaux (externalités négatives)
- Les impacts subis sont en partie reliés aux exportations
- Les subventions aux plus grands producteurs qui bénéficient déjà d'économies d'échelle
- L'insuffisance des investissements en protection de l'environnement

## COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR

### OBJECTIFS

- Ne pas attendre d'avoir une évaluation juste des coûts sociaux et environnementaux pour choisir les moyens. Les moyens doivent permettre au secteur porcin d'atteindre les objectifs environnementaux de la société québécoise, tout en conservant sa compétitivité à l'échelle mondiale. Ces moyens nécessitent une aide gouvernementale.

## COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR

### • RECOMMANDATIONS:

- > Pour se conformer au-REA dans un horizon de 7 ans, le secteur porcin aura besoin de plus d'argent. Tout comme les secteurs industriel et municipal ont bénéficié de plus de temps ou de plus argent, un investissement massif dans le secteur porcin pour la lutte à la pollution diffuse et aux odeurs est nécessaire
- > Les producteurs sont d'avis que ces aides devraient permettre aux entreprises existantes de se conformer, mais les fermes dont le CA est conforme sont à privilégier et certains producteurs désapprouvent l'idée d'une aide aux délinquants

## COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR

- Ces aides devraient servir:
  - à la gestion des odeurs
  - à la mise en conformité par le traitement partiel, le traitement complet étant considéré comme inabordable ou inapplicable pour l'instant
  - à la structuration de services-conseil où le taux de roulement du personnel est extrêmement élevé
  - à la certification environnementale

## COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR

- Les aides gouvernementales devraient:
  - être basées sur les coûts réels
  - prioriser les rampes basses tant pour les producteurs que les forfaitaires, et dans un deuxième temps, à l'augmentation des capacités d'entreposage

## COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR

- Les coûts environnementaux du modèle de coût de production devraient être réévalués annuellement et les aides versées, liées aux efforts réels des producteurs

## QUALITÉ DE LA VIE RURALE

### Préoccupations des producteurs

- Les outils disponibles pour la gestion des odeurs sont coûteux (rampes basses, écrans boisés, enfouissement, toitures, additifs)
- L'efficacité des différents produits et des additifs n'est pas prouvée
- Les épandages d'été devraient être limités et ceux d'automne augmentés

## QUALITÉ DE LA VIE RURALE

### Préoccupations des citoyens

- Les poussières (poussières) sont mal gérées
- Les processus et règles pour la localisation des fermes sont absents
- La déforestation et la dégradation des paysages ruraux
- Le dommage cause aux infrastructures (routes)
- La dégradation du tissu social (dus aux conflits)

## QUALITÉ DE LA VIE RURALE

### OBJECTIFS

- Réduire les odeurs
- Conserver le paysage rural

## QUALITÉ DE LA VIE RURALE

### • RECOMMANDATIONS:

➤ **Les critères d'implantation des nouveaux sites et des sites existants situés à 550 m des périmètres urbains:**

- Des haies brise-vent efficaces
- Un aménagement paysager
- Des toitures de fosses



## QUALITÉ DE LA VIE RURALE

### • RECOMMANDATIONS:

- > Une bonne gestion des boisés pourrait diminuer les odeurs.
- > L'utilisation de la phytase et des acides aminés de synthèse pour les entreprises en surplus.

## QUALITÉ DE LA VIE RURALE

- Les producteurs de porcs s'engage à respecter un code de bonnes pratiques d'épandage
  - > L'utilisation de rampes basses
  - > L'abstention d'épandage le dimanche et jours fériés, du 1er juin au 31 août
  - > L'identification des puits à l'aide de balises
  - > Pour les nouveaux sites d'élevage, l'injection simultanée à moins de 75 m des périmètres urbains

## QUALITÉ DE LA VIE RURALE

- L'agronome responsable du PAEF pourrait faire le suivi de l'application de ce code de bonnes pratiques d'épandages

## QUALITÉ DE LA VIE RURALE

- Ce code de bonnes pratiques d'épandage serait conditionnel aux aides gouvernementales

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### Préoccupations des producteurs

- La nécessité que la population regagne confiance en l'application des règlements
- La valorisation des engrais organiques
- Le traitement partiel reconnu (séparation des lisiers)
- Le respect des PAEF
- La poursuite en R&D sur les traitements complets
- L'absence de techniques fiables et reconnues
- La reconnaissance des efforts et progrès

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### Préoccupations des citoyens

- La pollution du sol
- La pollution de l'air
- Les risques à la santé de l'eau potable
- Les surplus de fumiers et lisiers

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### OBJECTIFS

- Arrêter la surfertilisation
- Gérer les excédents
- Protéger l'environnement (écoconditionnalité)

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### • RECOMMANDATIONS:

- Dans les zones en surplus, les propriétaires de nouveaux sites devraient posséder la totalité des superficies nécessaires et le traitement devrait être autorisé aux entreprises existantes seulement
- Dans les zones non en surplus, la possession de 100% des terres nuit à la relève, il faut tout de même éviter le morcellement des terres pour de nouvelles entreprises

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

> Les entreprises en surplus vont adhérer aux actions suivantes d'ici 2010:

- Réduction à la source
- Augmentation des superficies
- Implantation de traitement

> Les producteurs de porcs pratiquent déjà des rotations de culture et sont favorables à cette pratique

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

> La période d'épandage devrait cependant dépendre du climat et des particularités de chaque région

> L'enfouissement devrait se faire en dedans de 24 h

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Les producteurs de porcs favorisent l'implantation de haies brise-vent, de bandes riveraines d'1 m pour les fossés et de 3 m pour les cours d'eau
- Dans les endroits où la faune doit être protégée par des bandes riveraines de 10 à 30 m, les producteurs croient que ces hectares devraient faire l'objet d'expropriation

## PARTAGE DU TERRITOIRE

### Préoccupations des producteurs

- Le droit de produire (loi 184)
- Le partage du territoire pour des usages récréatifs et touristiques
- Les producteurs espèrent de meilleurs accords entre eux
- Les hectares de terres agricoles ont diminué

## PARTAGE DU TERRITOIRE

### Préoccupations des citoyens

- L'immunité (loi 184) des producteurs
- L'incompatibilité avec les usages récréatifs et touristiques

## PARTAGE DU TERRITOIRE

### OBJECTIFS

- **S'engager à réduire les nuisances tout en conservant le droit de produire**
- **Établir un dialogue avec le monde municipal sur les schémas d'aménagement.**  
(mécanismes formels et informels)

## PARTAGE DU TERRITOIRE

### • RECOMMANDATIONS:

- Il faut accélérer le dépôt des schémas d'aménagement révisés et fournir aux MRC les ressources nécessaires
- Les producteurs de porcs souhaitent participer au sein des CCA et suivre la formation requise pour le faire efficacement
- A partir des schémas d'aménagement, le monde agricole pourrait élaborer un plan de développement agricole en concertation les MRC.

## COHABITATION

### Préoccupations des producteurs

- Une non-reconnaissance des efforts accomplis
- Une méconnaissance de la production
- Une participation accrue à la vie communautaire
- Le besoin d'un nouveau cadre social



## COHABITATION

### Préoccupations des citoyens

- L'absence de dialogue et la polarisation des positions
- L'absence de concertation et de transparence
- La perte de confiance (élus, ministères, entreprises)
- La multiplication des conflits

## COHABITATION

### OBJECTIFS

- Établir des mécanismes d'échange des préoccupations et de participation aux décisions
- Établir les bases d'une démarche d'implantation de projets.

## COHABITATION

### • RECOMMANDATIONS:

- Ce n'est pas par manque de transparence que les producteurs hésitent à déposer leur PAEF, ils sont inquiets de l'interprétation que tout citoyen pourrait en faire. Les questions posées sont:
  - où le déposer? La MRC, la municipalité?
  - Y aura-t-il un agronome pour interpréter le PAEF?
  - Serait-ce pour consultation seulement?

## COHABITATION

### • RECOMMANDATIONS:

- **Les producteurs sont également inquiets des mécanismes de concertation et de conciliation**
  - Ils n'ont ni le temps ni les moyens de s'engager dans de telles démarches
  - Ils n'ont pas les moyens d'engager des relationnistes